

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les promus à la Cour d'appel administrative en poste

Yannick Franz IGOHO

Libreville/Gabon

CINQ magistrats parmi lesquels deux commissaires généraux à la loi et deux greffiers grossissent désormais les rangs de la Cour d'appel administrative, conformément aux mutations et promotions du dernier Conseil de la Magistrature. Les nouveaux promus ont été installés avant-hier, dans la salle d'apparat du Conseil d'État sise à la Sablière, à la faveur d'une cérémonie sobre à laquelle a assisté, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Justice, Garde des Sceaux, Édgard Anicet Mboumbou Miyakou. Le Premier président du Conseil d'État, René Aboghe Ella, et de nombreuses autres personnalités du sérail judiciaire étaient également présents. Une cérémonie à mettre à l'actif du lancement des activités institution-

nelles des juridictions administratives de l'année 2019-2020. Après les réquisitions du Commissaire général à la loi et la présentation des nouveaux promus, cérémonial oblige, le Premier président de la Cour d'Appel administrative, Lydie Mamiaka, a exhorté les promus à faire montre de rigueur et d'impartialité dans l'exercice quotidien de leurs nouvelles charges ô combien importantes, vu le champ d'action de ce démembrement judiciaire. Profitant de cette tribune, cette dernière n'a pas manqué de rappeler au ministre de tutelle que la Cour d'appel administrative est en sous-effectif.

Juste après l'audience solennelle d'installation des magistrats et greffiers promus et mutés, les autorités présentes se sont rendues à Batterie IV, pour visiter les futurs locaux de la Cour d'appel administrative et le tribunal administratif.



Photo : Wilfried MBINAH

Les promus posant avec le ministre de la Justice ©, le premier président du Conseil d'État et le premier président de la Cour d'appel administrative.

OIF : des réformes à parachever

MANDAT a été confié à la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, de poursuivre le processus de réformes en cours au sein de cette organisation.

J.KOMBILE MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

LA 36e session de la conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) s'est achevée, jeudi 31 octobre dernier, à Monaco, avec le mandat confié à la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, par les chefs de délégations, de continuer les réformes en cours au sein de cette organisation. Ce, d'autant plus que, l'année prochaine, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) aura cinquante ans. Un âge de la maturité, synonyme de nouveaux enjeux pour cette organisation ayant vu le jour, le 20 mars 1970, à Niamey, au Niger.

Au cours de ces assises, le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et les autres participants se sont penchés sur un certain nombre de projets de réformes ayant trait,



Photo : DR

Le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, face à la presse, à Monaco.

entre autres, au mode de financement, au budget et à la nécessité de toiletter certains éléments.

Un âge de la maturité, synonyme de nouveaux enjeux pour cette organisation ayant vu le jour, le 20 mars 1970, à Niamey, au Niger.

cette organisation auprès des

Avec ceci que, ils ont adopté certaines réformes majeures. Notamment l'allègement de la cérémonie d'ouverture des instances de la Francophonie, la nécessité de faire en sorte que les représentants de cette organisation auprès des

États aient un statut de véritables diplomates. Ce qui leur permettrait d'accroître l'efficacité de leurs actions. De même, les chefs de délégations se sont accordés sur le fait que, dorénavant, il faudrait que les États du Sud, essentiellement ceux du continent africain, prennent entièrement en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement lors des rencontres des différentes instances de la Francophonie... Sur un tout autre plan, les chefs de délégations ont abordé les préparatifs du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra l'année prochaine, à Tunis (Tunisie).

ENTRE NOUS SOIT DIT

Ces analystes si fascinants

C'est bien connu, la nature a horreur du vide. Doit-on pour autant se livrer à toutes sortes d'affabulations pour le meubler ou le combler par défaut ? Certains analystes autoproclamés vont se lancer dans des théories fumeuses, même si l'on accepte que la politique est le champ par excellence de tous les possibles. Le sensationnalisme est certes accrocheur mais quand il devient racoleur, on est soit dans le fantasme, soit dans l'absurde.

Entre nous soit dit, toutes ces analyses politiques dont on nous abreuve ces derniers temps, laissent songeurs et perplexes

même les plus crédules. Nous affirmer, que dans les sphères les plus restreintes du pouvoir, deux camps se livreraient à une lutte sans merci, ne peut abuser personne. Tout positionnement en politique est par essence sélectif et découle par ce fait d'une compétition.

Une missive récemment apparue, nous explique que 2023, c'est déjà couru d'avance et avec ceci, elle nous dresse une liste de spin doctors qui, suprême surprise, est faite de recalés et de rejetés totalement perdus de réputation. Si l'objectif est de leur donner une seconde chance,

reconnaissons que la méthode manque de finesse. La manœuvre si maladroite est déjà forcément vouée à l'échec.

Nul doute que l'illusion va vite se dissiper. Si l'on lançait un ballon d'essai ou même si l'on usait d'un leurre, il ne faudrait pas être surpris que le retour ne soit fait que de désapprobation et de désaffection. C'est ici le lieu de vérifier que trop de stratégie tue la stratégie. L'anticipation relève d'une tactique mais à l'inverse la précipitation, elle, condamne au désastre. Il faut absolument trouver le juste milieu.

Pourquoi se presser ? 2023 finira bien

par arriver. Cette fascination pour la précipitation, pour l'heure ne reste qu'une distraction. Un beau prétexte pour kongosser. Et puis pourquoi s'en faire, la fascination a ceci d'extraordinaire qu'elle ne s'embarrasse d'aucun interdit, ni d'aucun jugement de valeur.

Teddy OSSEY*

* Chroniqueur